

< NOM Prénom >  
< Coordonnées >

< Nom de l'établissement >  
< Adresse >

Lettre recommandée avec accusé de réception

<références contrats>

Madame, Monsieur,

Nous avons sollicité un prêt de <montant> euros auprès de votre banque le <date de signature de l'offre de crédit>. Dans le cadre de notre demande de crédit, votre banque nous a proposé une assurance groupe nous assurant contre les risques de <nom risques>.

Par la présente, nous souhaitons mettre fin à notre contrat d'assurance crédit immobilier auprès de votre établissement en nous référant aux dispositions de la loi Hamon du 17 mars 2014. Conformément aux conditions générales de notre contrat, notre résiliation prendra effet le <date> en respectant le préavis.

Conscients que le contrat d'assurance emprunteur est indispensable pour notre emprunt, nous avons souscrit une nouvelle assurance de prêt disposant des mêmes garanties que notre contrat actuel :

- < garantie>
- < garantie>
- < garantie>

La date de prise d'effet est le <date>.

Nous vous prions de bien vouloir nous confirmer par écrit votre décision quant à notre demande de changement d'assurance emprunteur dans les 10 jours ouvrés qui suivent la réception de la présente demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signatures des co-emprunteurs